



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie
Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Montauban le 12/05/2021

Objet : CDC Jeu provençal 2021

Chère présidente, cher président,

Ayant pris en compte les requêtes de certains participants et après concertation avec le président de la commission compétitions, vous trouverez ci-dessous le tirage des rencontres ainsi que les nouvelles décisions concernant le calendrier des parties de groupes.

Le CDCJP pourra donc démarrer dès lors que les annonces gouvernementales autoriseront la reprise du sport amateur en compétition.

Certains sites des rencontres des phases finales restant encore à définir, les clubs intéressés pour l'organisation sont priés de le faire savoir le plus rapidement possible auprès du secrétariat du CD82.

Vous en souhaitant bonne réception,

Sportivement

GUISEPPIN Laurent

Responsable sportif CD82



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Division 1 : 16 clubs répartis en 4 groupes de 4 et par zone géographique

<u>D1 Groupe 1</u>	<u>D1 Groupe 2</u>	<u>D1 Groupe 3</u>	<u>D1 Groupe 4</u>
1 : MONTECH	1 : LAVIT	1 : MOISSAGAISE	1 : ESPOIR CAUSSADE
2 : MONTBARTIER	2 : GARGANVILLAR	2 : PC VALENCE	2 : ST ETIENNE DE TULMONT 1
3 : BOUILLAC	3 : MARIGNAN 1	3 : MARIGNAN 2	3 : ELAN PLAYER'S CAUSSADE
4 : CLOS DE LAUZUN	4 : USM 1	4 : USM 2	4 : St MARTIAL 1

Les 2 premiers de groupe se qualifient pour les ¼ de finale (1 contre 2 : G1/G4 et G2/G3)

Les 4 ½ finalistes montent en CRCJP

Le dernier de groupe descend en D2

Tirage des rencontres : Le 1^{er} nommé reçoit

J1 : 1-3, 2-4 / **J2** : 3-2, 4-1 / **J3** : 2-1, 3-4

Calendrier :

3 journées de groupe à jouer avant le 02/07 dernier délai

- ¼ de finale : 09/07 (Moissac)

- ½ finale : 30/07 (ST Martial)

- finale : 19/08 (sur le site du National USM)

Division 2 : 16 clubs répartis en 4 groupes de 4 et par zone géographique

<u>D2 Groupe 1</u>	<u>D2 Groupe 2</u>	<u>D2 Groupe 3</u>	<u>D2 Groupe 4</u>
1 : AS BRESSOLS	1 : NOHIC	1 : St ETIENNE DE TULMONT 2	1 : VILLEMADE
2 : AS DIEUPENTALE	2 : REYNIES	2 : SEPTFONDS	2 : ASM (Forfait)
3 : St MARTIAL 3	3 : MONCLAR	3 : ALBIAS	3 : LABARTHE
4 : USM 3	4 : CORBARIEU	4 : St MARTIAL 2	4 : CAZES MONDENARD

Les 2 premiers de groupe se qualifient pour les ¼ de finale (1 contre 2 : G1/G4 et G2/G3)

Les 4 ½ finalistes montent en D1 (dans l'attente d'un CRCJP fixe)

Tirage des rencontres : Le 1^{er} nommé reçoit

J1 : 1-3, 2-4 / **J2** : 3-2, 4-1 / **J3** : 2-1, 3-4

Calendrier :

3 journées de groupe à jouer avant le 02/07 dernier délai

- ¼ de finale : 15/07 (St MARTIAL + 1 site à définir 6 terrains)

- ½ finale : 30/07 (1 site à définir – 6 terrains)

- finale : 19/08 (sur le site du National USM)